

21 avril 2017 – n° 06
170034

ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION RUE ROVEL

La Ville a pour projet l'enfouissement du réseau électrique basse tension rue Rovel. Les travaux sont estimés à 92 500 € TTC, non financés par la Convention Environnement et Cadre de Vie 2017.

Par courrier du 24 mars 2017, le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges indique que la participation de la commune s'élève à 60% du montant TTC des travaux, conformément à la décision du comité du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges en date du 11 septembre 2008.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques envisagés seront menés en étroite coordination avec des travaux de :

- d'enfouissement du réseau ORANGE,
- d'enfouissement du réseau d'éclairage public,
- de réfection de chaussée,
- de réfection des trottoirs,
- d'assainissement ou d'eau potable.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de la réalisation des travaux, conformément au projet présenté, pour un montant de 92 500 € TTC ;

- S'ENGAGE à verser au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges, dès que la demande lui en sera faite, la somme de 55 500 €, représentant 60 % du montant TTC des travaux.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Saint-Die-des-Vosges, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' and '(88)'. Overlaid on the seal is a large, dark ink signature of David Valence.

David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 21 avril 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA,

Excusés et ont donné procuration :

| | | |
|----------------------|---|--------------------|
| Claude KIENER | à | Christine FELDEN |
| Marie-José LOUDIG | à | David VALENCE |
| Jacqueline THIRION | à | Françoise LEGRAND |
| Marie-France LECOMTE | à | Vincent BENOIT |
| Ramata BA | à | Jean-Louis BOURDON |

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.